



PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU
30 septembre 2024

Celui-ci s'est réuni au lieu ordinaire des séances, après convocation du 3 juin 2024, sous la présidence de Madame Sylvie COMUZZI, Maire d'Izernore

| | |
|------------------------|--|
| Étaient présents : | Sylvie COMUZZI, Raymond JOYARD, Christianne MAURON, Michel MOINE, Françoise DESMIDT, Xavier BOSSAN, Juliette AUGERT, Edda GRASSET, Isabelle GREGIS, Christophe PERROUSSET, Jean-Marie PONCET ; Pascale GOUILLOUX, Hervé GARBE, Claire ZARA-MARMETH, Mathilde FAVRE, Louison DONIER (départ à la 2 ^{ème} délibération) |
| Excusé : | Pascal CURTET |
| Pouvoir : | Pascal CURTET à Raymond JOYARD |
| Secrétaire de séance : | Edda GRASSET |

Ouverture de la séance : 19 h

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 22 juillet 2024 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

DECISIONS DU MAIRE signées par Madame le Maire par délégation du Conseil Municipal au Maire :
Délibération N° D20200608_018 du 08 juin 2020

DE2024-192-199 : signée le 18/07/2024 avec SONEPAR de 379.02 € HT soit 454.82 € TTC pour l'achat d'ampoules LED - école maternelle

DE2024-192-200 : signée le 23/07/2024 avec AME BUREAUTIQUE de 155.34 € HT soit 186.41 € TTC pour l'achat de fournitures de bureau - mairie

DE2024-192-201 : signée le 22/07/2024 avec BORGHESE SARL de 7 237.00 € HT soit 8684.40 € TTC pour la prestation de peinture des classes 4 et 5 + salle informatique de l'école maternelle + travaux à la cantine scolaire

DE2024-192-202 : signée le 24/07/2024 avec SOBECA de 8590.40 € HT soit 10308.48 € TTC pour les travaux d'alimentation en eau de la fontaine de Bussy

DE2024-192-203 : signée le 25/07/2024 avec BESD de 2768.00 € HT soit 3321.60 € TTC pour la fabrication sur mesure d'un meuble - salle activité périscolaire

DE2024-192-204 : signée le 25/07/2024 avec SIGNATURE de 1330.49 € HT soit 1596.59 € TTC pour l'achat de signalisation verticale - rue de la Courbe et école maternelle

DE2024-192-205 : signée le 22/07/2024 avec MAISON TISSERANT de 2656.80 € HT soit 3188.16 € TTC pour la fourniture et la pose de 10 stores - bibliothèque

DE2024-192-206 : signée le 22/07/2024 avec MARBRERIE COCHOD de 5595.00 € HT soit 6714.00 € TTC pour la restauration du socle de la croix de Tignat + socle pierre

Annule et remplace DE2023-192-113

DE2024-192-207 : signée le 25/07/2024 avec TECHNIC + de 553.00 € HT soit 663.60 € TTC pour l'achat d'une réhausse d'échafaudage - services techniques

DE2024-192-208 : signée le 26/07/2024 avec FAMILLES RURALES de 60140.00 € pour la signature de l'avenant 1 MARCHE 2022ENFANT02

DE2024-192-209 : signée le 29/07/2024 avec SERRURERIE METALLERIE ND de 558.00 € HT soit 669.60 € TTC pour la fabrication et la pose d'un châssis acier pour adaptation boites aux lettres - ilot Recordon

DE2024-192-210 : signée le 30/07/2024 avec FESTILIGHT de 2337.05 € HT soit 2804.46 € TTC pour l'achat de fournitures de décoration de Noël - parvis mairie - espace Vignette - espaces verts

DE2024-192-211 : signée le 30/07/2024 avec FESTILIGHT de 5672.80 € HT soit 6807.36 € TTC pour l'achat de fournitures de décoration de Noël : contrat location (3 ans x 5672.80 = 17018.40 € HT)

DE2024-192-212 : signée le 30/07/2024 avec SERRAND TP de 2146.00 € HT soit 2575.20 € TTC pour la réfection de caniveau - grille - impasse du Fond du Sac/place église

DE2024-192-213 : signée le 30/07/2024 avec REILUX de 950.00 € HT soit 1140.00 € TTC en complément de l'offre de contrôle de conformité et stabilité pour l'éclairage de la Vignette - Voir DE2024-192-142 - 143

DE2024-192-214 : signée le 01/08/2024 avec DACD de 544.71 € HT soit 653.65 € TTC pour l'achat de fournitures - détartrant et destructeur graffitis - services techniques

DE2024-192-215 : signée le 02/08/2024 avec TECHNIC + de 99.00 € HT soit 118.80 € TTC pour l'achat d'un télémètre laser LD30 - chargé d'opérations

DE2024-192-216 : signée le 06/08/2024 avec BILLET FOURNIER de 1543.60 € HT soit 1852.32 € TTC pour la fournitures de clés électroniques - services techniques

DE2024-192-217 : signée le 27/08/2024 avec SARL Noémie GOYET - Commissaire de justice de 1500.00 € HT soit 1720.00 € TTC pour la prestation de l'organisation + participation aux visites + attribution par tirage au sort des logements de l'ilot Recordon

DE2024-192-218 : signée le 27/08/2024 avec SONEPAR de 186.20 € HT soit 223.44 € TTC pour l'achat d'un motif Gobo Festilight (Halloween + octobre rose)